



4^e Circonscription du Finistère (29)

Pays de Morlaix

Réponses de Julien Kerguillec candidat de France Insoumise

Chers amis de l'AFPS du Pays de Morlaix,

Je suis désolé de vous retourner si tardivement nos réponses au questionnaire de la Plateforme des ONG pour la Palestine, mais la campagne a été courte et très dense.

Il est évident que la situation de La Palestine a une place importante dans les orientations de notre mouvement, qu'il s'agisse du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de la paix dans le monde, ou plus généralement de la lutte contre les impérialismes. Merci à vous de transmettre nos réponses (ci-dessous et en PJ) à la plateforme en notre nom.

Amitiés militantes,

Julien Kerguillec (candidat), Diane Chevais (suppléante)
Et les groupes France Insoumise de la 4^{ème} circonscription du Finistère

Nos réponses au questionnaire de la Plateforme des ONG Française pour la Palestine :

Comme je m'y suis engagé formellement en acceptant d'être le candidat de la France Insoumise dans la 4^{ème} circonscription du Finistère aux élections législatives prochaines, je porterai et défendrai, aux côtés de mes camarades, à l'Assemblée Nationale les propositions de notre programme « l'Avenir en commun ». Parmi ces propositions, la reconnaissance de l'État Palestinien, dans ses frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale, est clairement posée comme une priorité permettant d'aller vers une paix juste et durable entre deux peuples souverains.

La situation faite au peuple palestinien par le pouvoir colonialiste israélien est inacceptable et les gouvernements qui se sont succédés à la tête de notre pays, en dépit de quelques petites phrases légèrement critiques, n'ont affiché que complaisances pour ne pas dire complicité.

Notre pays retrouvera sa place de phare de la défense des Droits de l'Homme en condamnant fermement l'acharnement israélien sur la bande de Gaza asphyxiée par le blocus, et la situation des prisonniers politiques, et en mettant un terme aux accords commerciaux privilégiés avec l'État Israélien.

La France se doit d'être force de paix à l'échelle Internationale, en se positionnant de façon offensive aux Nations Unies pour que les nombreuses résolutions votées à l'ONU depuis 1967 soient enfin appliquées, y compris avec la mise en œuvre de sanction.

Il est évident que ces orientations et les engagements que nous prenons avec nos réponses ne seront réalisables qu'à condition que le gouvernement et certains élus s'affranchissent des pressions exercées par certains « groupes de pressions » qui s'évertuent à entretenir l'amalgame entre remise en cause de la politique du gouvernement israélien et antisémitisme. Nous nous engageons à nous y employer.

Nos réponses au questionnaire de la Plateforme des ONG Française pour la Palestine :

Question N°1 : Défendrez-vous la liberté d'expression pour les citoyens, et associations solidaires du peuple palestinien, notamment le droit d'appeler au BDS (Boycott-Désinvestissement-Sanctions) et de le pratiquer ?

L'appel et la mise en œuvre du boycott est une forme d'expression et d'action auquel les citoyens doivent pouvoir avoir recours à l'égard des pays et états qui ne respectent pas les droits humains fondamentaux. Par le passé, ce mode d'action a fait la preuve de son efficacité à l'égard de l'Afrique du Sud ségrégationniste.

Avec mes camarades, je m'engage à exiger l'abandon des poursuites judiciaires en cours contre les militants BDS, et la circulaire « Alliot-Marie » qui criminalise les actions de soutien au peuple palestinien.

Question N°2 Combattrez-vous toute complicité de la France (État et entreprises) avec la colonisation israélienne du Territoire palestinien occupé ?

Aujourd'hui, on trouve sur le marché français de nombreux produits trompeusement estampillés « made in Israël », alors qu'ils sont fabriqués ou produits dans les territoires occupés illégalement au regard du Droit International.

Il faut intervenir, en accord avec le Droit International, pour obliger à l'étiquetage, voire à l'interdiction des produits en provenance des colonies et des territoires occupés.

La loi française doit sanctionner ces entreprises qui participent à l'installation des colonies et qui en tirent profit.

Question N°3 Demanderez-vous au gouvernement d'exercer les pressions nécessaires pour obtenir la levée du blocus de Gaza ?

Indépendamment des grandes offensives, dont la dernière qui a fait plus de 2000 morts, la Population de Gaza est, même si nos médias n'en font pas toujours écho, régulièrement agressée par les bombardements des forces armées israéliennes, ce qui vient aggraver sa situation. Situation déjà très précaire du fait du blocus qui contingente l'accès aux droits humains fondamentaux, tels que l'eau potable et l'énergie.

Nous ferons donc pression sur le Président de la République et le gouvernement pour qu'ils prennent des positions fermes pour exiger de l'État Israélien la levée du blocus de Gaza sous peine de sanctions économiques.

Question N°4 : Demanderez-vous au gouvernement l'application des résolutions votées en 2014 par l'Assemblée Nationale et le Sénat sur la reconnaissance de l'État palestinien ?

Je rappellerai simplement ici le contenu de mon préambule ci-dessus : « *la reconnaissance de l'État Palestinien dans ses frontières de 1967 avec Jérusalem -Est pour capitale, est clairement posée comme une priorité permettant d'aller vers une Paix juste et durable entre deux Peuples souverains* ».

Julien Kerguillec (candidat), Diane Chevais (suppléante)

Et les groupes France Insoumise de la 4^{ème} circonscription du Finistère